

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mise en marché de l'ail français (récolte 2014)

A l'automne 2013, le Préfet du Gers M. Jean-Marc SABATHÉ, avait saisi le médiateur national interentreprises à Bercy des difficultés de mise en marché de l'ail français.

Vous trouverez ci-joint le communiqué du médiateur qui fait des recommandations sur la mise en marché de la récolte 2014 de l'ail français.

Le Préfet du Gers appelle l'attention des consommateurs mais aussi des enseignes de distribution et des grossistes et metteurs en marché sur la nécessité de soutenir dans toute la mesure du possible les productions locales d'ail afin de conforter notre agriculture dans une période difficile. Il y va de l'avenir de la filière de production d'ail, et de la survie de nombreuses exploitations agricoles du Gers.